

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 21 décembre 2022 à 20 heures 00 minutes à la mairie de Frémeréville

<u>Présents</u>: M. BOURCIER Claude, M. CARRE Pierre, M. CIOLLI Stéphane, M. JEANNIN Michel, M. LACORDE Vincent, Mme ROBERT Sophie, Mme TILLY Joëlle

Procuration(s):

Absent(s): M. BOURCIER Alexis, M. DEVOT Julien, M. REGE Dorian

Excusé(s): M. ESSELIN Pol

<u>Secrétaire de séance</u>: M. BOURCIER Claude <u>Président de séance</u>: M. LACORDE Vincent

20221221 01 - Approbation du procè verbal de la réunion précédente

Le conseil municipal approuve et arrête le procès verbal de la réunion précédente du 12 octobre 2022.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

20221221 02 - Achat d'un chauffage pour l'église

Le maire expose que le poêle à bois chauffant l'église a été retiré en 2008 à l'occasion de travaux de rénovation.

Aujourd'hui, l'église est utilisée régulièrement. Il propose l'acquisition d'un chauffage électrique à air pulsé pour l'église mais aussi pour d'autres animations en cas de besoin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, affecte une somme de 400,00 € sur le budget communal pour l'achat d'un chauffage et autorise le maire à réaliser cet achat.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 6, Contre : 1, Abstention : 0)

20221221 03 - Plan de zonage

Le maire présente le rapport du commissaire enquêteur, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 septembre 2022 au 5 octobre 2022.

Celui-ci émet un avis favorable aux projets présentés par la CODECOM, de zonage d'assainissement eaux usées et pluviales des communes de Broussey-Raulecourt, Frémeréville, Loupmont, Varnéville et Xivray.

Le conseil municipal de Frémeréville a délibéré le 23 janvier 2019 dans le sens du maintien en assainissement non collectif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, constate l'avis favorable du commissaire enquêteur pour le maintien en assainissement non collectif de la commune de Frémeréville.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

20221221 04 - Achat d'une urne pour le souvenir français

Le maire expose que pour l'occasion du 11 novembre, le souvenir français organise une quête dans les cimetières afin de financer ses actions notamment pour la sauvegarde des sépultures de soldats morts pour la France.

Dans notre cimetière, trois tombes sont d'ailleurs concernées. Ne pouvant être présent dans tous les cimetières à cette occasion, le souvenir français propose d'aménager des tirelires avec une information durant une semaine autour du 11 novembre, la commune finançant l'achat de deux tirelires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue une aide au souvenir français d'un montant de 55,00 € pour l'achat de tirelires pour la collecte du 11 novembre.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à FREMEREVILLE-SOUS-LES-CÔTES Le Maire.

le 23 décembre 2022

Le secrétaire

acorcle Meuses & Meuses &